



## La Normandie à l'Unesco...



Le député du Val-d'Oise Georges Mothron est à l'initiative du projet "impressionisme à l'Unesco"

La promenade de Sainte-Adresse, les falaises d'Etretat, les vieux quartiers de Rouen, Giverny... Autant de sites qui ont inspiré les peintres impressionnistes du XIXe siècle et qui pourraient être classés au Patrimoine mondial de l'Unesco.

C'est encore à l'état de projet, mais le député UMP d'Argenteuil, Georges Mothron, s'y attelle activement. « La reconnaissance par l'Unesco du centre-ville du Havre, ainsi que celle des édifices de Vauban dans la France entière m'ont poussé à me lancer à mon tour juste avant l'été. » Lui qui veut donner une image plus positive de sa ville impressionniste du Val d'Oise, longée par la Seine et qui a inspiré Monet, Renoir, Caillebotte, Manet et Sisley, ne pouvait laisser de côté notre région, berceau d'un courant pictural et culturel connu du monde entier. Parmi la liste d'une trentaine de sites qui serait proposée à l'Unesco, figurent, pour la Haute-Normandie, Etretat, Giverny, Le Havre et Rouen. « Pour établir cette liste, je me suis documenté en particulier dans les archives. J'ai même découvert que l'association, fondée par les impressionnistes eux-mêmes pour promouvoir leur courant, existait toujours. » L'intérêt d'une telle démarche est évident pour Georges Mothron : « Dans certaines villes comme Argenteuil, l'image communément diffusée notamment dans les médias n'a rien à voir avec le patrimoine existant. Je suis sûr qu'il en est de même en Normandie. » C'est donc pour valoriser ce patrimoine et développer le tourisme que le député a eu cette idée gargantuesque. « Dans certains cas les sites sont plus connus par les étrangers pour qui ils symbolisent l'impressionnisme que par les

Français qui ne se doutent parfois pas de leur intérêt. » Un parcours patrimonial commun à la France et même à l'Europe pourrait alors être proposé en palliant également « l'absence d'indications touristiques dans certains lieux » selon Georges Mothron. Et pour faire avancer le dossier au plus vite dans les bureaux et la paperasserie de l'Unesco, le député ne lésine pas sur les courriers et les contacts avec tous ceux qui sont concernés : élus, responsables de la culture, directeurs de musées français et étrangers, grands collectionneurs privés... « Il y a trois semaines, j'ai écrit aux présidents des conseils généraux de Seine-Maritime et de l'Eure. J'attends leur réponse. » Le député compte aussi sur l'intermédiaire des deux ministres chargés de « négocier » avec l'Unesco, la Culture et l'Environnement, qu'il a rencontrés mardi dernier. Et de préciser : « Je souhaite m'allier un maximum de partenaires et ainsi créer un véritable lobbying où l'aspect politique est transcédé. Moi, je ne suis que le facilitateur de ce projet. » Pour mettre toutes les chances de son côté, Georges Mothron a établi des critères de classement qui associent à la fois l'œuvre et son auteur, le lieu où elle a été réalisée réellement et le musée ou la collection où on peut la voir. Il vise ainsi la catégorie Unesco « paysages ». Outre l'intérêt touristique, il s'agit aussi de préserver et mettre en valeur ces paysages qui ont gardé tout leur charme. Et les répercussions d'un classement à l'Unesco ne s'arrêtent pas là selon le député : « Un autre effet serait de proposer des investissements dans la culture, le commerce, le tourisme, autour de ce patrimoine commun. » Au premier trimestre de l'année prochaine, une réunion devrait être organisée pendant laquelle une charte, établie autour d'un syndicat international, pourra être créée. Fabienne Delaunoy

**Auteur :**

**Article paru le : 10 décembre 2008**